

Nyon

«Nous pouvons influencer les prix des logements»

La municipale Fabienne Freymond Cantone pose un regard neuf sur le développement de Nyon. Interview

Madeleine Schürch

Députée socialiste, Fabienne Freymond Cantone a repris ses fonctions de municipale de l'Urbanisme à Nyon après avoir combattu un cancer. Elle explique ses priorités pour sa ville en pleine croissance.

N'est-ce pas difficile de reprendre un dicastère après six mois d'absence et avec, de surcroît, un Service de l'urbanisme privé de chef?

C'est un bonheur de se retrouver au milieu des choses! La suppléance de ma collègue Elisabeth Ruey-Ray s'est très bien passée. Elle a géré la crise et m'a toujours incluse dans les prises de décision. Je n'ai donc eu aucune surprise à mon retour, en avril dernier. Quant au Service de l'urbanisme, il nous faut maintenant obtenir les moyens pour maîtriser la pression sur notre territoire, et donc exécuter la planification de ces quatre prochaines années. Cela veut dire un chef pérenne, puis 2,4 postes d'urbanistes supplémentaires et un juriste spécialisé dans l'aménagement du territoire, en sus de l'excellente équipe en place. Car un urbaniste ne peut traiter que quatre plans de quartier dans l'année, or la ville en a vingt-six d'ouverts actuellement! Sans compter que Nyon s'investit toujours plus au sein du Conseil régional et dans les projets de l'agglomération.

Après l'échec de la Petite Ceinture, qui a bloqué tous les projets autour de la gare, les citoyens attendent du concret. Par où commencer?

Par les surfaces dont la Commune a la maîtrise. Avec des développements sur nos propres terrains nous pouvons influencer directement les prix des logements, remonter le nombre de crèches et créer des lieux de rencontre. Comme avec le plan de quartier de Mangette ou celui du Martinet, derrière la gare, dont nous possédons les 90% du périmètre.

Ce dernier semble en panne depuis des lustres. Avez-vous enfin une idée claire de ce que vous allez y construire?



La municipale Fabienne Freymond Cantone évoque ses priorités pour Nyon. VANESSA CARDOSO

25000

C'est le nombre d'habitants qui devraient peupler Nyon d'ici à 2030. Aujourd'hui, la population est de 18 700 habitants

Ce quartier doit s'intégrer dans le cadre du centre-ville élargi, en lien avec Perdttemps-Usteri, la Morèche et la vieille ville. Il est prévu d'y construire des logements de tous types, y compris de la PPE, car cette dernière permettra de rentabiliser des équipements comme une maison de quartier. Cette mixité, associée à des bureaux du côté gare et un nouvel EMS qui devrait remplacer à terme celui de Bourgogne, en fera un quartier vivant. Quant au commerce, on imagine plutôt des petits magasins et un centre commercial de quartier. Le programme définitif sera validé cet automne.

Faudra-t-il attendre l'alternative routière à la Petite Ceinture pour le réaliser?

La liaison de la route de Divonne à la route de Saint-Cergue va devoir se faire rapidement. Pour le reste, on doit encore réfléchir aux différentes liaisons routières qui alimenteront ce secteur. L'option de faire passer une route sous les voies CFF pour rejoindre la rue des Marchandises est toujours à l'étude.

La Municipalité veut imposer 25% de logements à loyers abordables dans les nouveaux quartiers. C'est jouable?

Oui, si on vise une moyenne sur dix ans. Au Martinet, cette proportion sera bien supérieure, puisque nous avons la maîtrise du terrain. Là où la ville n'est pas du tout propriétaire, nous négocions. Le taux sera ainsi de 25% dans le futur quartier de Marens-Couchant, qui est en mains privées, comme dans le futur plan de quartier de Clémenty,

qui ne prévoyait à l'origine que des appartements de standing.

Des entreprises se sentent à l'étroit à Nyon. Quelle est votre politique dans les zones industrielles?

La Municipalité veut mieux aider et accompagner le développement des entreprises locales, petites ou grandes. Dans cette logique, il y a notamment l'extension de l'horloger Hublot. Nous travaillons avec l'instrument du droit de superficie afin de garder la maîtrise des terrains à long terme et d'éviter la spéculation foncière. Quant au petit centre artisanal que nous voulions construire à la Vuarpillière, et qui aurait obligé des voisins à déménager, faute de pouvoir s'étendre, nous avons changé d'option. On va les intégrer au projet. Sur le plan foncier, nous serons plus attentifs à l'acquisition de parcelles ou de bâtiments pour faire une politique proactive au nord de la ville comme au bord du lac.

Une affinité personnelle pour les rives

Le réaménagement des quais ne figure pas dans le programme de législature. Ce n'est pas une priorité?

Je voulais qu'il y figure, mais il a passé à l'as à l'impression du document! Mais nous travaillons déjà sur ces rives, car il y a aujourd'hui de fortes tensions entre les utilisateurs de cet espace public, occupé par diverses

manifestations, la patinoire provisoire, le club de l'aviron ou les automobilistes.

Divers plans se sont succédé sans jamais aboutir. On les sort du tiroir?

Il faut tout reprendre, car il faut avoir une vision générale de ce secteur et de son avenir. Nous devons répondre à différentes

demandes, comme l'agrandissement du Musée du Léman, du port ou du débarcadère de la CGN. Mais aussi imaginer le réaménagement de la Grande Jetée et des quais. C'est un enjeu majeur, car c'est le lieu de rencontre de toute la population. Ce dossier me passionne, car j'ai une affinité particulière pour ce coin de la ville.